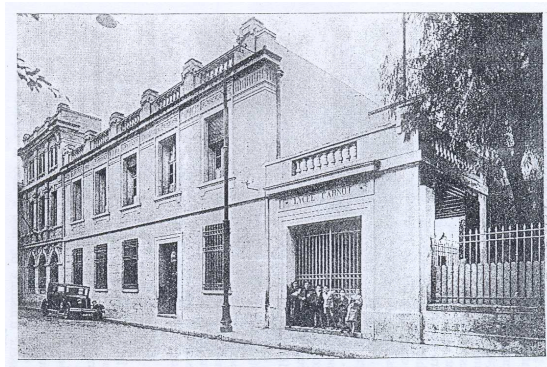


Mémoires de la 2nde guerre mondiale en Tunisie

Les camps d'internement en Tunisie
(1942-1943)



Le Lycée Carnot de Tunis pendant la
2^{ème} guerre mondiale



Publication du Club Histoire
Sous la direction de :
M. Pinchon-Falcone et D. Hentati

Lycée Pierre Mendès-France de Tunis

Les camps d'internement en Tunisie

1942 - 1943



Ouvriers juifs « réquisitionnés » qui vont au travail

*Club Histoire
Lycée Pierre Mendès-France de Tunis
2004 - 2005*

Les camps oubliés de la Tunisie 1942-1943

Introduction

La seconde guerre mondiale (1939-1945) opposa les pays d' Europe hostiles au nazisme (France, Angleterre, Pologne, Danemark, Norvège, Belgique, Pays Bas, Yougoslavie, Grèce, rejoints par d'autres pays, dont l'U.R.S.S, les Etats Unis, le Canada et la Chine) aux puissances liées à l'Allemagne (dont l'Italie et le Japon) qui formaient l'Axe. Lorsque, en septembre 1939 , l'Allemagne attaqua la Pologne, la France et la Grande-Bretagne lui déclarèrent la guerre .

En mai 1940, l'Allemagne envahit les Pays Bas, la Belgique, puis la France. Pétain demanda alors l'armistice et établit à Vichy un gouvernement de collaboration avec l'ennemi, tandis que le Général De Gaulle s'installait à Londres et appelait à la résistance.

A partir de 1942 , dans toute l'Europe dominée par les nazis, Hitler appliquait la « solution finale » : les Juifs , les Tsiganes et les Slaves furent déportés et exterminés dans les camps de concentration , l'extermination devint massive à partir de 1944 ; en outre les massacres de civils par les nazis se multiplièrent . Lors du procès des chefs nazis à Nuremberg en 1945, le tribunal établit la notion de « crime contre l'humanité » grâce aux témoignages des survivants.

Dans cette brochure, nous avons travaillé sur les camps établis par les Allemands pour interner les Juifs ainsi que sur les exactions subies par la communauté juive. Nous avons tenté de savoir dans quels buts les nazis ont créé ces camps, de connaître leur localisation sur le territoire tunisien, les conditions de vie et de travail en leur sein ainsi que la manière dont ils ont été libérés. Enfin, nous avons essayé de comprendre pourquoi les nazis n'avaient pas mis en œuvre la « solution finale » sur le sol tunisien.

Nous avons réalisé ce travail afin nous informer sur ce sujet mal connu et de conserver la mémoire de ceux qui ont été victimes de ces actes de barbarie.

**« On meurt plus quand on est oublié,
On meurt plus quand on oublie les gens . »
Gilbert NACCACHE ***

La Tunisie a connu une situation particulière pendant la guerre, car elle a été occupée à la fois par l'armée allemande et par l'armée italienne. De plus, elle a été un terrain de combats entre les forces alliées et celles de l'Axe.

* Gilbert NACCACHE est un juif tunisien qui a écrit une auto-fiction sur la condition des juifs tunisiens, *Cristal*.

Poème

Il restera de toi
ce que tu as donné,
au lieu de le garder dans des coffres rouillés.

Il restera de toi de ton jardin secret,
Une fleur oubliée qui ne s'est pas fanée.
Ce que tu as donné
En d'autres fleurira.
Celui qui perd sa vie
Un jour la trouvera.

Il restera de toi ce que tu as offert
Entre tes bras ouverts un matin au soleil.
Il restera de toi ce que tu as perdu
Que tu as attendu plus loin que les réveils,
Ce que tu as souffert
En d'autres revivra.
Celui qui perd sa vie
Un jour la trouvera.

Il restera de toi une larme tombée,
Un sourire germé sur les yeux de ton cœur.
Il restera de toi ce que tu as semé
Que tu as partagé aux mendiants du bonheur.
Ce que tu as semé
En d'autres germera.
Celui qui perd sa vie
Un jour la trouvera.

Simone Veil

I. La Tunisie, un protectorat français dans la seconde guerre mondiale

La Tunisie a connu une situation particulière pendant la guerre car elle a été occupée à la fois par l'armée allemande et par l'armée italienne. De plus, elle a été un terrain de combat entre les forces alliées et celles de l'Axe.

1. Historique de la guerre en Tunisie



Troupes nazies dans les environs de Tunis

Chronologie de la 2nde guerre mondiale en Tunisie

- 5/06/1940 : Marcel PEYROUTON est nommé Résident général par le gouvernement de Reynaud
- 12/06/1940 : l'aviation italienne bombarde des objectifs militaires à Bizerte et Tunis
- 25/07/1940: l'Amiral Estéva est nommé Résident général par Pétain
- 19/06/1942 : décès de Ahmed Pacha Bey, arrivée au trône de Moncef Bey
- 9/11/1942 : les allemands et italiens envahissent la Tunisie
renforts à Tunis et Bizerte : 70 000 hommes en quelques jours
→ les Français Libres combattent
- 19/11/1942 : bataille de Medjez-el-Bab
- 1/12/1942 : début de la campagne de Tunisie
- 18/01/1943 : offensive allemande pour forcer le passage entre les 2 dorsales
- 4/02/1943 : Rommel arrive sur la ligne Mareth tenue par les italiens
- 14/02/1943 : offensive allemande vers Kasserine
- 16/03/1943 : attaque de la VIII^e de Montgomery sur Gabès
// les français se lancent à l'assaut de la dorsale orientale
→ Von Arnim se replie vers le Nord : Bizerte, Tunis et Cap-Bon

- 22/04/1943 : échec de la 1^{ère} offensive alliée sur Tunis et Bizerte
- 6/05/1943 : 2^{ème} offensive
- 7/05/1943 : Bizerte et Tunis sont libérées
- 13/05/1943 : reddition de l'Afrikakorps et des troupes italiennes
- 15/05/1943 : Moncef Bey exilé
 - Lamine Bey monte sur le trône
 - Général Juin est nommé Résident général par intérim
- 20/05/1943 : les Alliés défilent à Tunis, en présence du Général Eisenhower et du Maréchal Giraud
- 25/06/1943 : général Charles Mast nommé Résident général arrive à Tunis

L'Europe et le Maghreb fin 1941



Puissances de l'Axe					
L'Allemagne en 1938 et ses annexions	Territoires occupés	L'URSS et ses annexions	R.-U. et alliés	Neutres	B.M. Protectorat de Bohême-Moravie
Annexions réalisées par ses alliés (dans la couleur propre à chaque pays)	France zone libre	Territoires occupés ou libérés	Territoires occupés ou libérés (depuis la date de la carte précédente)	A. Alsace	L. Lorraine
				B. BELGIQUE	M. MONTÉNÉGRO
					Lux. Luxembourg
					T. Transjordanie

1. L'essor et le reflux de l'Axe de 1940 à 1944



L'Europe et le Maghreb en 1942



L'Europe et le Maghreb fin 1944

Puissances de l'Axe						
L'Allemagne en 1938 et ses annexions	Territoires occupés	L'URSS et ses annexions	R.-U. et alliés	Neutres	B.M.	Protectorat de Bohême-Moravie
Annexions réalisées par ses alliés (dans la couleur propre à chaque pays)	France zone libre	Territoires occupés ou libérés	Territoires occupés ou libérés (depuis la date de la carte précédente)	A.	L.	Lorraine
				B.	M.	MONTÉNÉGRO
					Lux.	Luxembourg
					T.	Transjordanie

1. L'essor et le reflux de l'Axe de 1940 à 1944

2. Les lois antisémites en France et en Tunisie et la construction des premiers camps en France

Le statut des Juifs est édicté par le régime de Vichy le 3 octobre 1940 . Ainsi qu'il est précisé dans l'article 9 de ce décret, les lois antisémites vont être appliquées en Tunisie .

En effet, le premier décret beylical appliquant les lois antijuives en Tunisie est signé le 30 novembre 1940 : il impose un numerus clausus dans la fonction publique et les professions libérales, des administrateurs provisoires contrôlant les entreprises juives, interdiction aux médecins d'exercer auprès des non-Juifs, dissolution des organisations juives. Ce décret s'applique « à tout israélite tunisien comme à toute personne non tunisienne issue de trois grands-parents de race juive ou à deux grands-parents de même race si le conjoint est lui-même juif » (article 2)

De nouvelles lois métropolitaines sont étendues à la Tunisie par les décrets des 2 et 26 juin, 17 et 21 novembre 1941 et du 12 mars 1942. Les mesures destinées « à éliminer l'influence juive sur l'économie » sont appliquées à tous les secteurs d'activité, y compris le petit commerce et l'artisanat. Le recensement des Juifs et de leurs biens est décrété le 26 juin 1941 ; les biens seront saisis, tout comme les entreprises.

Après les humiliations, les vexations, le plus dur restait à venir : les perquisitions qui préparaient les séquestrations de biens, les exactions, les viols de femmes dans la hara, les rançons, les rafles qui devaient fournir une main d'œuvre abondante, les camps. Dès que les troupes nazies et fascistes occupèrent la Tunisie, elles instaurèrent un climat de terreur comme le montre cette page de Paul Ghez.

Matin du vendredi 13 novembre 1942... La vie, dans la ville déserte, garde le silence. La vie est comme hésitante au seuil du jour triste. Du fond de l'aube où luit la pluie, deux automobiles blindées dégagent leurs formes avec une lenteur monstrueuse. Elles pénètrent sans bruit dans l'Avenue de France. Elles y progressent d'une marche précautionneuse, leurs mitrailleuses tendues en avant, comme des antennes, avec des brusqueries et des tatonnements, explorantes et inquiètes, pareilles à des insectes de proie. Elles freinent ; elles s'arrêtent ; d'un lent mouvement circulaire de leurs armes, elles prennent sous la menace de leurs feux les carrefours, la Résidence, l'Avenue... L'inconcevable, l'inacceptable réalité est consommée : Tunis est « sous la botte ».

En quelques jours, en quelques heures, et pour six mois, les éléments d'âme, d'histoire, de coutumes, de lois, d'amitiés, dont l'équilibre, depuis tant d'années, avait composé l'harmonie d'une vie sociale et civique si délicate et si aimable, se dissocient. Chacun d'eux, comme sous l'action d'un réactif dissolvant, accuse et durcit les traits de son caractère, et, s'isolant de l'ensemble, paraît désormais voué à une vie distincte. Chaque groupe, et, dans le groupe, chaque individu se replie sur ses angoisses, ses appréhensions, ses calculs.

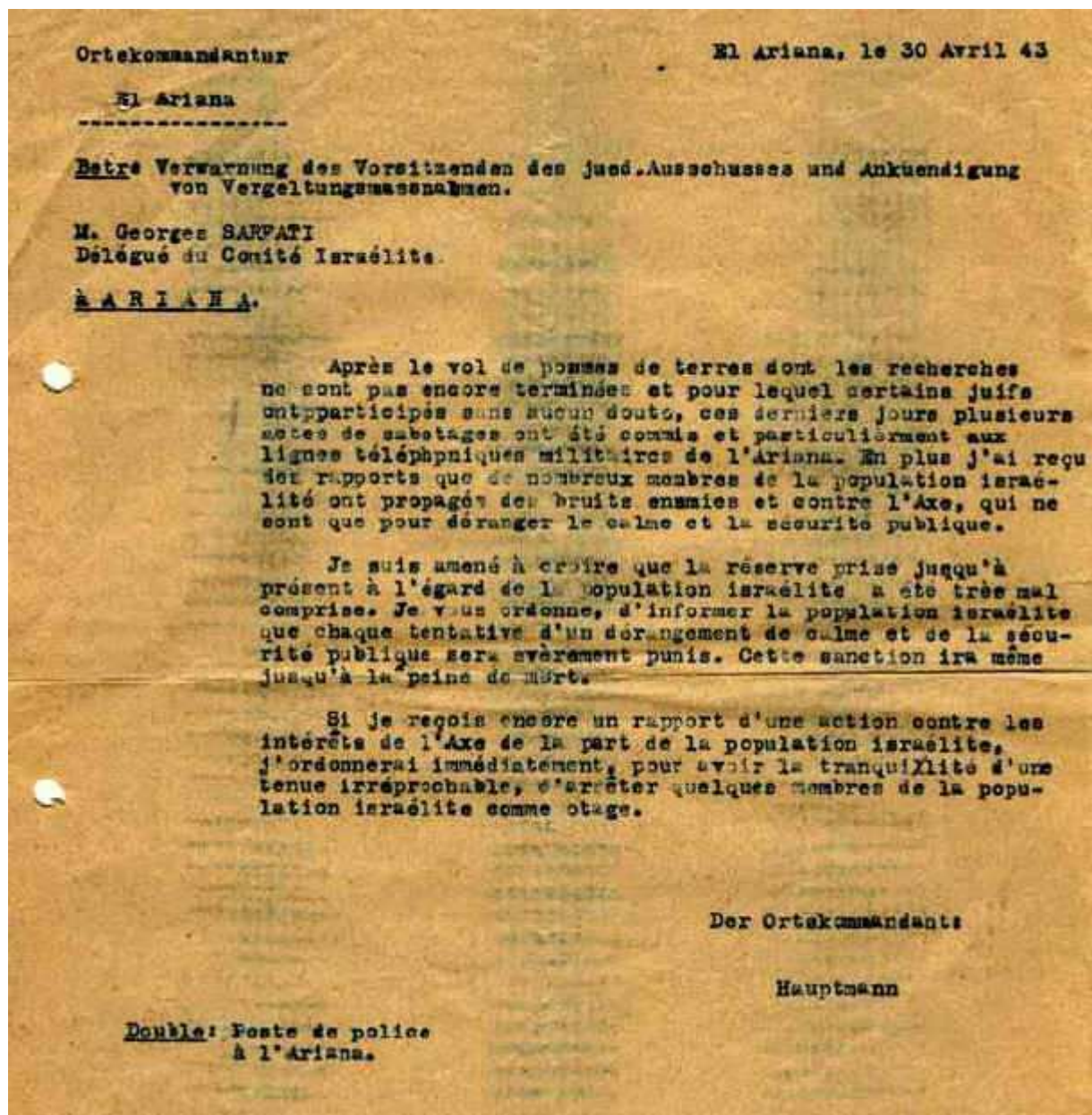
L'Allemand, de sa personne, était venu sur place cueillir le fruit de discorde, le fruit véreux dont, durant deux années d'insinuante patience, Vichy avait lentement poussé, en nous tous, la vénéneuse maturation.

II. Les camps nazis et fascistes en Tunisie

1. Pour qui ?

Les camps ont été utilisés pour les Juifs dès l'occupation de la Tunisie par les Allemands en décembre 1942. Ces camps servent à regrouper les « travailleurs volontaires », en fait les travailleurs juifs pour le « S.T.O. ». Certains n'acceptent pas l'occupation, ils organisent la résistance à l'ennemi, en faisant des sabotages par exemple.

Actes de sabotage à L'Ariana contre les nazis



Les historiens avancent le nombre de 16 000 juifs internés par le gouvernement de Vichy en Afrique du Nord, en particulier en Algérie. En Tunisie, environ 5 000 Juifs ont été internés. Il s'agissait d'hommes âgés entre 15 et 45 ans, capables de travailler. Toutefois, quelques femmes ont été « recrutées » par les Allemands pour cuisiner et laver le linge des soldats allemands, comme le montre l'attestation du chapitre 7 : « Après la guerre », établie par le secrétariat de la Communauté israélite de Tunisie.

Mais certains d'entre eux seront déportés en Europe et périront dans les camps de concentration en Allemagne, en Autriche ou en Pologne.

D'autres groupes de personnes seront également déportés :

- des Résistants, comme les membres du réseau Pérussel ;
- des socialistes et des francs-maçons : comme le groupe de Serge MOATI, père de l'auteur de *Villa Jasmin*.

Morts en déportation

Déportés	Dr Lieutenants
M. COHEN-HADRIA Victor	BONAN Victor
M. SAMAMA Raymond	NATAF Gaston
D. LEVY Benjamain	SLAMA AARON HAI Victor °22/11/1913
ASSOUS Isaac	mort en décembre 1943 au camp de Varsovie
COHEN VICTOR HAI Emmanuel	
DANA Edouard Benjamain	
MSIKA Edmond Habmon	
SCEMLA Joseph	
SCEMLA Gilbert	
SCEMLA Jean	
SMADJA Emile	
TIBI Haïm	
YOUNG Perez +20/01/1945 , mort en captivité au camp d'Auschwitz à 35 ans	
SLAMA Victor	

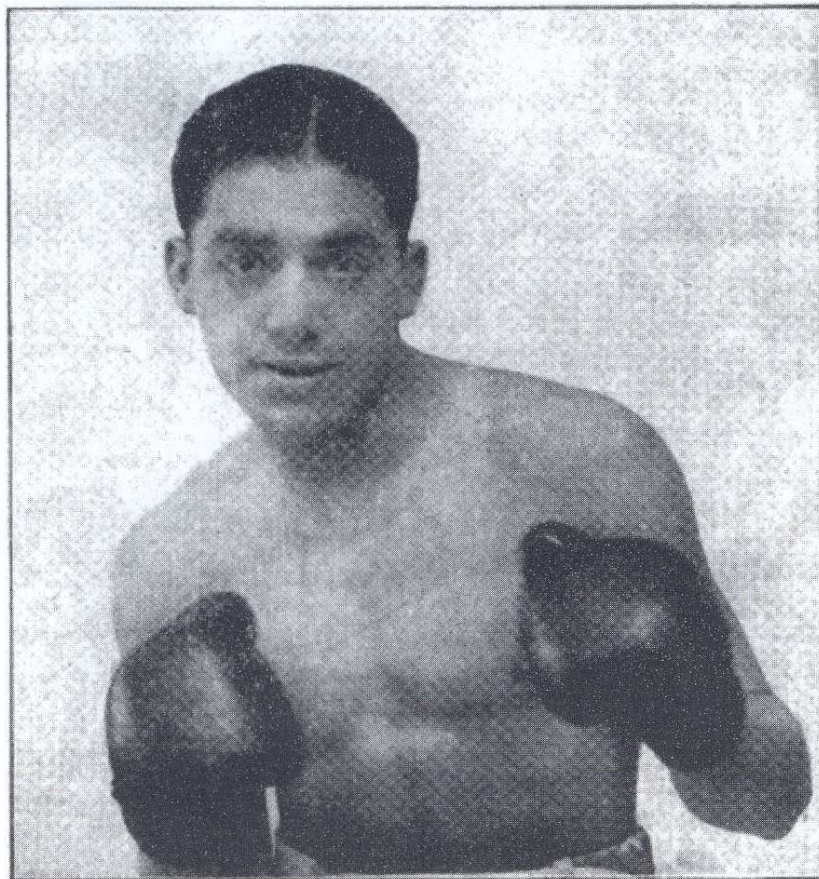
Cette liste a été relevée sur le Monument aux Morts en déportation, érigé au cimetière du Borgel à Tunis. Nous y avons ajouté les annotations.

La Quinzaine du Ring

1^{re} Année — N° 1

LE NUMERO : UN FRANC

26 SEPTEMBRE 1931



Young Pérez sera-t-il Champion du Monde ?

En battant l'italo-américain Frankie Gennaro en 1931, Young Perez conquiert le titre mondial des poids mouche. Idole de la jeunesse juive tunisienne, il sera déporté à Auschwitz où il disparaîtra.

Spécificité des juifs italiens

Toutefois, les juifs italiens sont épargnés pour la plupart à la demande des autorités italiennes. En effet, « les autorités italiennes insistent pour que le principe fondamental de la non-applicabilité aux Italiens de race juive de la législation raciste tunisienne soit admis » *note des Affaires étrangères italiennes par le biais du consulat de Suisse au résident général de Tunisie du 22 octobre 1942* ; car les Italiens craignent que ces mesures ne renforcent la présence française en Tunisie aux dépens de la communauté italienne, le nombre de juifs italiens en Tunisie à cette époque étant évalué à 5 000 personnes, dont une grande partie de familles aisées, appelés les « Livournais » ou « Grana ».

2. Les conditions d'arrestation

A la lecture des différents témoignages et récits qui nous sont parvenus, nous observons que les juifs français et tunisiens (appelés aussi « touansa ») ont été soit convoqués par le Grand Conseil soit pris lors de rafles. Les rafles allemandes étaient fréquentes au début de l'occupation, comme en témoigne Albert MEMMI dans son livre *La statue de sel*. Les Allemands se plaçaient avec des camions devant les immeubles où habitaient surtout des familles juives, puis ils donnaient un très court délai pour que tous les habitants de l'immeuble sortent. Ils embarquaient alors hommes, femmes et enfants ; ceux qui restaient pleuraient.

Puis, les rafles sont devenues plus rares à partir du moment où les exigences des allemands étaient comblées en partie par le Grand Conseil de la communauté israélite qui effectuait des négociations quotidiennes avec les responsables nazis, dans l'intention d'épargner au maximum les otages que les allemands gardaient en prison. Les allemands les utilisaient pour faire pression sur la communauté, menaçant de les exécuter si leurs demandes en hommes et en biens n'étaient pas satisfaites.

Ces négociations, menées essentiellement par son Président Moïse BORGEL et un membre du Grand Conseil, Paul GHEZ, avaient pour but de calmer les allemands, de tenter d'améliorer au maximum les conditions de vie des travailleurs internés ; les négociations devaient limiter, dans la mesure du possible, les rafles, en fournissant sans cesse aux occupants des hommes chargés de remplacer les internés les plus fatigués et les plus usés. Mais, lorsque la communauté n'arriva plus à fournir ni hommes ni biens aux allemands, les rafles aveugles eurent lieu à nouveau, tant que la situation militaire ne se dégrada pas.



Sur cette photo datant de 1941, on reconnaît au centre Moïse Borgel et, à ses côtés, le Grand rabbin Haïm Bellaïche

Ces rafles avaient aussi pour but de provoquer un traumatisme, une psychose dans la population. Albert MEMMI l'évoque notamment en écrivant que « les femmes se rendaient parfois aux bureaux de la communauté où elles exigeaient qu'on leur rende leurs maris et leurs fils » ; elles n'allaient donc pas se plaindre auprès des nazis, tant elles avaient peur.



Rue de la Loire à Tunis , un jour de bénédiction des Cohanim après la prière de clôture du jour du Grand Pardon.

En décembre 1942, un service de distribution de lettres et de colis destinés aux travailleurs juifs internés est installé dans la synagogue qui se trouve à droite au fond de la rue de la Loire.

Les rapports entre le Grand Conseil de la communauté israélite et les occupants nazis

Comme vous avez pu le voir précédemment, des négociations avaient lieu entre deux membres du Grand Conseil de la communauté israélite et les occupants nazis. On peut se demander pourquoi, étant donné que les nazis, considérant la suprématie raciale des aryens, tenaient les juifs pour des « sous-hommes ».

En réalité, les nazis avaient intérêt à ce que les israélites s'occupent de leurs travailleurs forcés. En effet, les allemands voulaient que ceux-ci fassent un travail satisfaisant sans qu'ils aient à dépenser le moindre sou, ce qui faisait des travailleurs forcés de véritables esclaves.

De son côté, la communauté israélite devait pourvoir au financement des camps dans leur totalité pour satisfaire aux exigences des allemands et pour subvenir aux besoins les plus élémentaires des travailleurs forcés, particulièrement pour ceux qui étaient internés, loin de leur maison et de leur famille. Pour cela, les autorités religieuses et l'Alliance israélite pouvaient compter sur la solidarité de l'ensemble de la communauté.

AVIS

à la Population Israélite de Tunisie

Sur l'ordre du Commandement Militaire Allemand, une contribution en MAIN-D'ŒUVRE doit être fournie par la population israélite de Tunisie, pour des travaux de terrassement et de défense du pays.

Il y a lieu de considérer cette mesure comme une nécessité d'intérêt collectif, au même titre que des contributions de même nature ont été exigées des autres éléments de la population de Tunisie.

La liste qui sera arrêtée comprendra des personnes âgées de 17 à 50 ans, prises indistinctement dans toutes les branches de l'activité israélite.

Il est recommandé à nos coreligionnaires de garder un calme absolu et d'observer la plus stricte discipline, afin d'éviter des sanctions graves.

Lors des négociations, les points discutés sont :

- le retour des vieillards, des femmes et des enfants pris lors des premières rafles, ainsi que le retour des camps des personnes inaptes à travailler
- le remplacement des hommes « usés », épuisés, par d'autres recrutés généralement sur la base du volontariat (tout au moins au début), parmi les membres de la communauté
- l'amélioration des conditions sanitaires, se traduisant par des ravitaillements en médicaments totalement financés par la communauté
- la suspension des rafles
- un approvisionnement accru de nourriture par rapport aux maigres rations quotidiennes.

La communauté est également chargée de fournir des vêtements. A ce sujet, nous avons retrouvé un témoignage intéressant : tous les travailleurs devaient porter le même uniforme, « ceux qui venaient cravatés et les autres avec des espadrilles en hiver ». Une couleur a été proposée par Mr Sebag de la Briquetterie de El Omrane; brique ! pour l'uniforme, les chemises, la casquette, les chaussettes, les chaussures montantes et les gants en flanelle . Le dessin a été fait par Mr Henri Farion qui était dessinateur rue de Bordeaux. Les tissus, offerts par certains grossistes du Souk el Grana, étaient de provenances diverses et n'avaient pas tous le même ton. Toutes les femmes qui avaient une machine à coudre ont participé à cette vaste opération de couture.



Ouvriers « réquisitionnés » qui vont au travail

Un homme d'exception : le Docteur Mohamed TLATLI

Nous avons eu l'occasion de constater que nombreux avaient été ceux qui s'étaient tus, qui n'avaient pas osé parler, s'engager, par peur des représailles. Toutefois, il y a eu des hommes courageux , des « dissidents » comme René SOULMAGNON ou Serge MOATI, ou de simples citoyens que l'histoire n'a pas retenus. Parmi ceux-ci, Mohamed TLATLI, médecin, s'engagea au service du peuple tunisien , au service des plus faibles : les enfants et les femmes qui souffraient de nombreux maux. Et, fidèle à lui-même, il n'hésita pas à défendre les juifs menacés par les soldats nazis dans sa ville de Nabeul.

VIENT DE PARAÎTRE

«Le D^r Mohamed Tlatli (1890-1943),
médecin et militant de la première heure»

• *La vie et l'œuvre scientifique, sociale et politique de ce grand nationaliste restent peu connues.*

Le livre que vient de publier le Pr Mohamed Moncef Zitouna grâce au Centre de publications universitaires (CPU) sur la vie et le militantisme du D^r Mohamed Tlatli, né en 1890 à Nabeul, pourrait-il faire sortir de l'ombre le grand médecin nationaliste resté, hélas, très peu connu ?

Devenu septième Tunisien musulman à obtenir un doctorat en médecine (Toulouse-France 1920), le D^r M. Tlatli est l'exemple type de l'homme de science qui ne se contente pas d'enfiler sa blouse blanche et d'exercer paisiblement son métier.

Dès son retour en Tunisie en 1921, il se voue corps et âme à la cause du peuple tunisien, à l'époque sous le joug de l'oppression coloniale. A preuve, il s'établit à Ghardimaou, et non à la capitale, adhère sans hésitation au parti du Destour, qui a vu le jour en 1920, et commence tout de suite à mobiliser la population en faveur des revendications du mouvement national.

Cela lui vaudra la méfiance, puis l'hostilité de l'administration coloniale.

Contraint de quitter le village, il ira s'installer à Tunis pour se consacrer à ses malades, non sans magnanimité. C'est dans la capitale qu'il a l'occasion de se faire entendre. Soit à la tribune du Grand conseil, assemblée consultative mixte (tuniso-française) créée en

1922 pour remplacer la Conférence consultative, soit par voie de presse.

Comme l'explique l'auteur du livre qui, d'ailleurs, comporte une trentaine d'articles du militant, le combat du D^r M. Tlatli s'est surtout révélé à propos du suivi médical des femmes enceintes et à la création d'une maternité à Tunis, mais aussi de la situation sanitaire catastrophique dans le pays, de la défense des petits fellahs, du droit des enfants tunisiens, à l'enseignement public, de la défense des juifs de Nabeul lors de la Seconde Guerre mondiale et, enfin, de la situation des étudiants tunisiens en France.

Contre l'obscurantisme

Mais le combat du D^r Tlatli se distingue surtout contre l'ignorance et les tabous en matière de santé reproductive, notamment ceux concernant le suivi médical de la grossesse et la prise en charge de l'accouchement.

Celui que les Nabeuliens appelaient *El Watani* (le patriote) avait, en effet, soutenu sa thèse autour de ce sujet et, plus spécialement, à propos de la virginité avec pour titre : «*Valeur des signes anatomiques de la virginité. Leur importance et leur rôle dans le mariage musulman.*»

Dans sa thèse, écrit le Pr Zitouna, «*le docteur Mohamed Tlatli s'attaqua à l'in-*

justice que subissaient ces jeunes filles musulmanes la nuit de leurs noces et aux différends qui en résultaient entre les deux familles. Il prit la défense de ces malheureuses qui étaient le plus souvent totalement innocentes.»

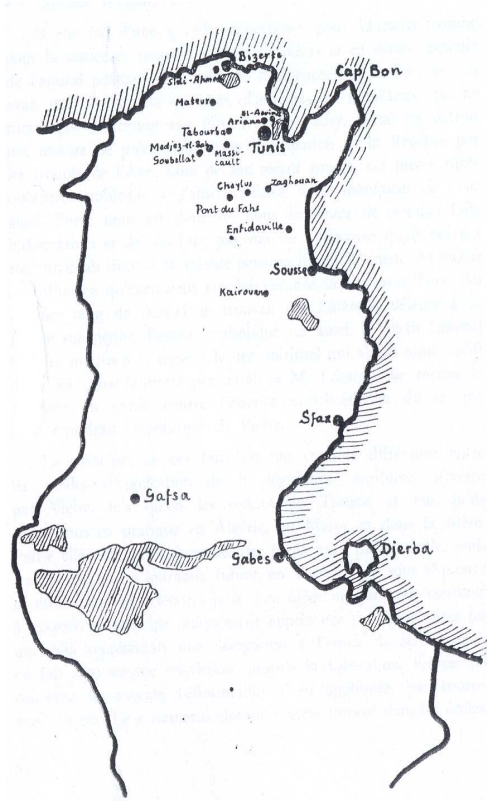
Riche en photos, fac-similés de rapports, articles de presse et notes diverses, l'ouvrage du D^r Zitouna, préfacé par le Pr Rachid Mechmèche, doyen de la faculté de Médecine de Tunis, raconte le combat du D^r Tlatli pour la construction d'une maternité au profit des femmes tunisiennes musulmanes qui, à l'époque, étaient en majorité prises en charge, au cours de l'accouchement, par les matrones, avec les risques et les dangers que chacun connaît.

L'auteur raconte aussi comment ce projet fut torpillé par le D^r Brun, malgré son adoption par les autorités coloniales et le commencement des travaux en 1937.

Rédigé par un grand spécialiste de l'histoire de la médecine en Tunisie, l'ouvrage est d'une utilité certaine pour les étudiants en médecine et en sciences de la santé. Il est aussi à conseiller à tous les praticiens tant la vie de ce grand homme — resté célibataire et terrassé en 1943 par un infarctus à l'âge de 53 ans, alors qu'il était à l'apogée de son combat — est exemplaire à plus d'un titre.

Foued ALLANI

3. Localisation des camps en Tunisie



Tunis et banlieue

El Aouina
Port de Tunis
Belvédère

Secteur allemand dans le pays

Massicault
Bizerte
Mateur

Secteur italien dans le pays

Zaghouan
Saouaf
Enfidaville
Sainte Marie du Zit
Cheylus
Mohammedia
Enfidaville
Kondar

Tunis et banlieue :

Tous les camps de la capitale étaient sous la coupe des Allemands :

El Aouina : 500 travailleurs juifs étaient affectés à l'aérodrome de El Aouina ; ils devaient réparer les dégâts occasionnés par les bombardements incessants de l'aviation alliée. Au début, les allemands les firent travailler de jour. Mais comme la situation devenait critique, ils durent travailler de nuit. Ces civils affectés à des travaux de terrassement sur un terrain militaire furent nombreux à être blessés ou à périr.

Port de Tunis : 150 travailleurs juifs y travaillèrent au déchargement ou aux réparations, suite aux bombardements alliés.

Les conditions de vie y étaient moins pénibles dans la mesure où les travailleurs rentraient chez eux le soir « pour retrouver l'ambiance réchauffante du foyer ».

Belvédère : les travailleurs y étaient employés au chargement et déchargement au dépôt de munitions.

Secteur allemand dans le pays :

Massicault (aujourd'hui Borj el Amri) :

300 hommes y étaient internés, répartis en 3 groupes : Fredj, Kassar Tyr et Bridja.



L'une des principales rues du village de Massicault

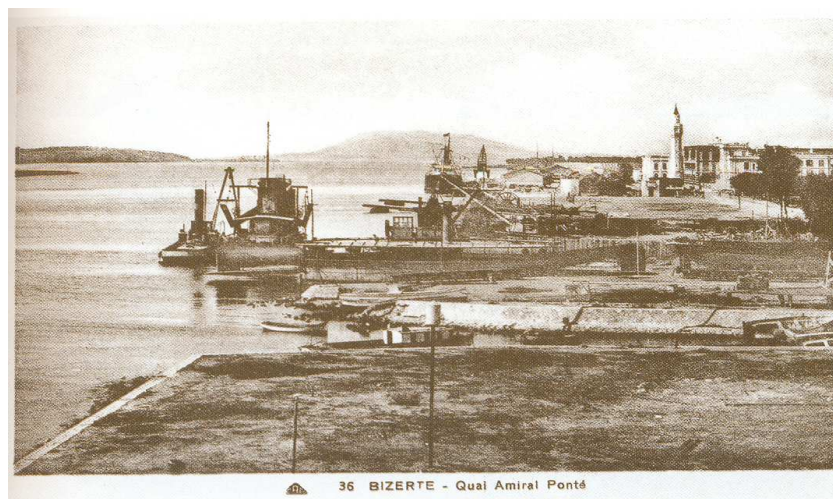
Bizerte :

Dès le début, la ville de Bizerte fut pilonnée et bombardée, c'est pourquoi elle fut évacuée par les civils. Bizerte était devenue une « ville morte ».

Après un long voyage dans des wagons à bestiaux, les travailleurs juifs arrivèrent à la gare Sidi Ahmed près de Ferryville. Ils passèrent la nuit dans la cave d'un domaine viticole ; le lendemain, ils firent la route à pied, jusqu'à Bizerte, ville fantôme.

Borgel écrit que c'était « un endroit maudit où ceux qui partaient étaient voués à une fin atroce, la descente aux Enfers , d'où l'on ne remonte jamais ».

600 hommes étaient internés à Bizerte, principalement à la caserne Philibert. Les conditions de vie et de travail y étaient particulièrement précaires . Les travailleurs couchaient sur une paille jamais renouvelée. Ils étaient employés, soit aux travaux de déblaiement dans la ville, après les bombardements alliés, soit en dehors de la ville, à transporter des munitions et à les enfouir sous les arbres. S'ils travaillaient trop lentement, ils subissaient des châtiments corporels terribles. En conséquence, beaucoup d'internés tentèrent de s'enfuir. Certains furent retrouvés et ramenés dans les camps ; leur travail et leur peine furent doublés, et désormais ils furent sous une haute surveillance militaire. Il y eut aussi des exécutions sommaires de ceux qui tentaient de s'enfuir, à titre d'exemple, pour effrayer les autres travailleurs internés.



36 BIZERTE - Quai Amiral Ponté

Mateur :

Il y avait 1050 internés dans ce camp, répartis sur plusieurs chantiers dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres :

-Saf-Saf : 200 travailleurs internés

-Jefna : 120 travailleurs

Ils subissaient des châtiments corporels épouvantables, particulièrement dans le camp de Jefna surnommé « le bagne ». Les travailleurs internés s'épuisaient et s'affaiblissaient . Il fallut évacuer de nombreux malades.

Par contre, à Saf-Saf, la vie était moins dure, un système de permissions y fut même organisé.

-Rossignol : 50 travailleurs

-Katachbaya : 70

-Michaud (Ghazala aujourd'hui) : 40

-La ferme Dumergue : 40

-Maa-Abiod : 40

-Aïn-Zammit : 60



MATEUR. — Rue Massicaut

Secteur italien dans le pays :

Zaghouan , Saouaf et Enfidaville :

1000 hommes étaient internés dans le secteur italien dont 345 à Zaghouan. A une période, les travailleurs internés devinrent plus nombreux, puis ils rayonnèrent dans diverses directions, se réduisant peu à peu au cours de cette dispersion. Seul un groupe réduit continua jusqu'à Enfidaville.

Les conditions de vie étaient très dures « entassés dans des hangars exigus à ciel ouvert ». Le 30 décembre, on transféra le camp de Zaghouan à Djebibina.

Sainte Marie du Zit :

250 hommes étaient internés dans cette région.

Les conditions de vie y étaient dures, si bien que plusieurs essayèrent de s'enfuir. Ceux qui furent rattrapés virent leurs peines augmentées ; d' autres restèrent introuvables.

Cheylus (aujourd'hui Djebel Oust) :

435 hommes y étaient internés. Les conditions de travail étaient dures, mais « supportables ».



une ferme avec grange comme tant d'autres, entre Grombalia et Zaghouan, où vécut des travailleurs juifs « forcés »

Mohammedia :

26 hommes y étaient internés.

Plusieurs tentèrent de regagner Tunis, mais la communauté, alertée, finit par les rattraper. Cependant, plusieurs y parvinrent.

Les conditions de vie y étaient moins pénibles qu' à Zaghouan.

Enfidaville et Kondar :

256 hommes furent internés d'abord à Enfidaville. Les conditions de vie y étaient difficiles, ils souffraient du froid et de la pluie. Puis on les transféra à Kondar. Plusieurs malades furent évacués.

D'autres camps ont existé, comme Borj Fredj, Ksar Tyr, Goubellat, Karsouline, Nassen, Bir M'cherga et Sidi Ahmed.

Tous ont été également épouvantables. Les conditions de travail relevaient de l'esclavagisme, les droits de l'homme les plus élémentaires y furent bafoués, sous la responsabilité des troupes d'occupation nazies et fascistes et des autorités du protectorat français.

Nous avons retrouvé un article paru dans « Tunis Journal » le 4 mai 1943, qui illustre le mépris dans lequel les juifs furent tenus

LE S. T. O. ET LES JUIFS

La levée pour le Service du Travail Obligatoire des jeunes classes de Tunisie a été décidée par l'Amiral Résident Général. C'est là une mesure déjà appliquée en France et qui était de la plus extrême urgence dans la Tunisie en guerre.

Mais cette opération si simple, aussi banale que n'importe quelle levée de conscrits ou, mettons même, de n'importe quelle mobilisation, a servi de thème de propagande à toute l'anti-France de Tunis. Une fois de plus, nous avons senti cette infâme action dissolvante de toute la racaille front-popu et youpine; car l'origine juive de la sournoise campagne est évidente... elle pue son gheito à cent pas : « Vous voyez, chuchote Israël, vous pauvres Français, les Allemands et les vendus aux Allemands vous mettent au même niveau de malheur que nous... exactement comme nous, on vous envoie, on envoie vos fils dans les camps de travail et de misère tentons. »

Et des Français (de « pauvres » Français en vérité) de colporter ces ordures !

Il faut donc écrire noir sur blanc et mettre une fois de plus les longs nez juifs dans leur fiente, il faut donc écrire qu'il faut être un youpin apatride pour ne pas comprendre ou ne pas vouloir comprendre la différence qu'il y a entre les deux « levées ».

Le S.T.O. ? Mais c'est l'ultime forme sous laquelle les circonstances nous permettent de manifester notre désir de « servir »; de « servir » dans tout ce que ce mot a de noble.

Par la faute de chefs félons, il ne nous est plus possible, pour l'instant, de servir mieux encore. Qu'au moins nos jeunes puissent tremper leurs corps et leurs âmes dans les rudes travaux de la terre. Incorporés dans les cadres des Chantiers de la Jeunesse, ils trouvent (et beaucoup « retrouvent ») des chefs dignes de toute confiance, des chefs accoutumés à prendre soin de jeunes cerveaux et de jeunes cœurs, des chefs qui, précisément, sauront écarter d'eux ces miasmes d'une ville enjuivée et gaulisée. Il faut manifester la mauvaise foi d'un Juif ou l'ahurissement d'un giraldiste pour seulement supposer, ô Français, que vos enfants vont être embrigadés dans des formations de combat. Cinq minutes de réflexion doivent vous faire comprendre que nous n'en sommes plus aux temps de Valmy où il suffisait de s'enrôler et de recevoir un fusil pour pouvoir faire un bon soldat !

— Je peux affirmer ici que vos enfants, répartis en trois camps, sont utilisés à des travaux de la terre, hors de toute zone de combat.

— Je peux affirmer ici que PAS UN n'a été tué ou blessé par suite d'opérations de guerre (il n'y a même pas à déplorer de mort par maladie ou accident).

— Je peux affirmer ici que dans leurs trois camps, sous la tente, au grand air pur, leur condition sanitaire est excellente.

Voilà ce qu'est le S.T.O.

Ce que sont les camps de travailleurs juifs ? Eh bien, ce sont des ramassis d'individus d'une race funeste, récupérés par les Autorités d'occupation à titre de matériel humain. C'est bon à faire n'importe quelle corvée de déchargement, de transport ou de raclage de n'importe quelle caserne ou écurie.

Les Juifs sont des hommes de corvée à l'usage du corps expéditionnaire. Vos fils, Français, font, sous la seule forme actuellement possible, leur devoir de soldat. Soyez donc francs avec vous-mêmes ! Ne vous préendez pas des hommes du Maréchal si vous ne voulez pas participer à l'épreuve commune. La contribution demandée à vos enfants est infime en rapport aux sacrifices sanglants de toute la jeunesse de l'Europe, luttant contre la barbarie bolchevique et la pourriture judéo-saxonne.

Soyez Français, bon Dieu ! ! Ayez donc une fois pour toutes, confiance en vos chefs !

P. M.

4. Les conditions de vie dans les camps

« Les travaux forcés furent la récompense de milliers d'hommes qui ont voulu prouver leur dévouement et leur reconnaissance à la France. Dans tous les camps, les travaux auxquels sont astreints les (travailleurs) sont à la tâche et très pénibles : 10 heures par jour, nourriture bien mauvaise, très souvent insuffisante pour des travailleurs de force. Quelques travailleurs couchent sur le sol... La vermine abonde, les travailleurs réclament constamment des produits contre les poux et les punaises... »

Comme on peut le constater dans le livre de Robert BORGEL , le manque de nourriture était flagrant : les internés partaient le matin et n'emportaient avec eux qu'un pain et une boîte de conserve dont ils devaient se contenter.

Ils souffraient aussi du manque total d'hygiène, de la saleté, de la vermine. Les malades devaient attendre des jours avant d'être soignés.

En outre, ils étaient « hébergés » dans des conditions épouvantables. Tous les témoignages concordent : les abris étaient précaires pour la plupart, ils dormaient sur la paille ou à même le sol.

A un travail harassant s'ajoutaient donc des conditions de vie particulièrement misérables. Ces travailleurs étaient réduits en esclavage, les nazis voulaient détruire leur humanité.

Nous avons retrouvé le témoignage d'un ex travailleur juif « réquisitionné », qui nous semble particulièrement intéressant, car il retrace entièrement son itinéraire, ses souffrances, les humiliations subies dans sa chair et dans son âme :

— Chers Messieurs,

A la demande du bureau de la Conférence
d'Indemnisation pour les anciens Travailleurs
réduit au Travail forcé à Frankfurt/Allemagne,
qui m'a passé votre adresse, je me permets de
vous adresser cette lettre pour obtenir une
attestation de votre part.

Je m'appelle, _____, j'ai habité
au 3, Rue DOCTEUR CASSAR, dans la Ville de TUNIS,
dans les nouveaux Immeubles.

J'avais 18 ans, né le _____ à
METTAWI, lorsque les Allemands, accompagnés
d'un Policier Français, se sont présentés dans
notre Immeuble avec une liste à l'appui, et
ont appelé tous les jeunes juifs qui habitaient
dans l'Immeuble.

Je me suis présenté, comme tous les Jeunes
juifs. Ils nous ont amené dans une
caserne Française hors de Tunis, du côté de
la ville SAKDO, et là-bas, ils nous ont
trié. Une partie, séparé des autres,
et l'autre, au j'étais inclus, nous ont
envoyé à DJEBEL-OUST, sur la route de
LAGOUANE.

PAGE DEUX

LÀ, nous sommes restés 15 jours dans une écurie de chameaux, la nuit nous dormions sur de la paille, il faisait très froid. On n'avait pas, quoi se couvrir.

Le lendemain matin, ils nous ont pris 2 à 3 Klm, dans une conjonction de route, a creuser des tranchées, la boue rouge était grasseuse, et ils nous ont obligé à travailler vite et dur.

Avant d'arriver à l'écurie, nous avons traversé un terrain labouré, et là-bas j'ai perdu mes souliers dans la boue. Les Soldats Allemands ne nous ont pas permis de retirer les souliers de la boue, et j'ai dû marcher pieds nus, que j'ai couvert avec des Torchons et de papiers que j'ai trouvé sur la route.

Après 15 jours de travail forcé, je suis retourné à Tunis, avec une forte DIARRHÉE. Après une semaine de repos a la maison, les soldats Allemands sont revenus me chercher pour m'envoyer au PORT DE BIZERTE pour décharger les munitions et tous les marchandises et les produits dont les Allemands avaient besoin.

J'étais à la CASERNE PHILIBERT. J'ai travaillé aux déchargements des bateaux et le déblaiement des routes et les maisons bombardées par l'aviation

PAGE TRDIS

Americaine et Anglaise.

J'ai été libéré après 5 mois,
le Vendredi 7 MAI 1943 (ou presque) à
l'arrivée du 8ème Armée Anglaise et de
l'Armée Américaine, commandé par
le GENERAL CHARK.

J'étais rempli de poux et malade
de la GALE. Je me suis enfui par mes
propres moyens pour retourner à TUNIS et
me faire soigner.

LE DOCTEUR ROGER TIBI, qui m'avait
soigné au camp de CONCENTRATION à BIZERTE,
quelques jours plus tard est arrivé à TUNIS
et m'a soigné.

Je vous prie de me faire parvenir
les documents nécessaires pour pouvoir
demander au gouvernement Allemand des
INDERNITÉS pour travail forcé.

Merci de votre attention et dans
l'attente de vous lire, Chers Messieurs,

Recevez mes sincères salutations

Noms relevés au cimetière du Borgel à Tunis sur le Monument aux Morts érigé en l'honneur des travailleurs juifs morts dans les camps (avec nos annotations).

ATTAL Robert	HOURI Salomon
ATTAL Kiki	JAOUI Emile
ALLALI Simon	KALFON Maurice
AZRIA Edmond °1922 à Mateur	KTORZA Jacques
ASSOUS Sauveur	KAROUBI Maurice
AMRAM Robert	LELLOUCHE : mentionné par Paul Ghez, ne figure pas sur le monument
BOKOBSA Gaston	MAZOUZ Gilbert, °1923 à Tunis, exécuté le 12/12/1942
COHEN Robert	MEIMOUN Jacques
COHEN Jacques	NACCACHE Haïm
COHEN Simon	NIZARD Maurice
CHELLY Joseph	NATAF Victor
DARMONI Henri, exécuté à Bizerte	SITBON Abraham
FITOUSSI Albert	SAADA Simon
GUEZ Simon Chalom, +24/02/1943 à El Aouina	SAADOUN Elie
GOZLAN Isaac	SMADJA David
GUETTA Kamous	SLAMA Albert
HABABOU Emile	SUIED André
HADDAD André °1924 à Tunis	TIBI Albert
HACCOUN Mardochée	YOUNES Mardochée, exécuté en février 1943
	ZEITOUN Edouard

5. La libération des camps

En Afrique du Nord, la riposte germano-italienne au débarquement allié en Algérie se manifeste, le 14 Novembre, par l'envoi en Tunisie de forces blindées. L'armée française soutient d'abord seule le choc et arrête l'ennemi à Medjez-el-Bab ; cependant, Tébourba est occupée par les Allemands le 3 Décembre. Le 20, une tentative française de libérer Tunis en opérant en direction de Pont-du-Fahs échoue. Mais les alliés ne tardent pas à renforcer l'action des forces françaises établies sur la grande dorsale est-ouest. Ainsi assiste t-on, du 1er Janvier au 1er Mars 1943, date d'arrivée de la VIIIe armée britannique devant la ligne Mareth, d'une part aux offensives allemandes de dégagement en vue de permettre la jonction des forces Von Arnim et de Rommel maintenant acculées à la frontière tunisienne, et d'autre part aux contre-attaques alliés pour empêcher cette jonction et faciliter l'arrivée de l'armée anglaise. Le 21 Mars, une offensive combinée des forces américaines à l'ouest et des forces anglo-française au sud permet d'enfoncer en une semaine la ligne Mareth, et l'Afrikakorps de Rommel bat en retraite.

Le 7 Avril, les armées britannique et américaine font leur jonction. L'armée britannique se lance à la poursuite de l'Afrikakorps et occupe Gabès, Sfax et Sousse, tandis que les communications de l'ennemi sont coupées par mer et dans les airs. L'attaque finale à lieu fin avril, elle est menée par les armées anglaise, américaine et française. Le 3 Mai, les Américains sont dans la plaine de Mateur, à 30km de Bizerte. Les Allemands et les Italiens, enfermés dans la péninsule du Cap bon, sont obligés de se rendre, faute de moyens d'embarquement. La guerre en Afrique du Nord prend fin le 12 Mai. Le nombre total des prisonniers à la campagne de Tunisie s'élève à 245000.



Libération de Tunis. - Défilé de la Victoire, le 24 Mai 1943.

A partir du témoignage de Paul Ghez, nous avons essayé de reconstituer la chronologie de la libération des camps en Tunisie :

9 avril :

« Les nouvelles militaires sont de plus en plus favorables »

« Je suis très inquiet sur le sort de mes travailleurs. Au moment de la débâcle, ils seront probablement abandonnés à leur sort et je me demande s'il sera possible d'aller les chercher. »

mi-avril :

Pour les fêtes de Pâques, des travailleurs sont rentrés chez eux volontairement, en s'échappant ; Paul Ghez écrit à ce sujet : « Il est évident que ces coups d'audace n'ont été possibles qu'en raison du désarroi qui commençait à régner chez les Boches. »

21 avril :

« à la fin de la journée, nous apprenons que le camp de Sbikha a été réuni à celui de Djouggar et qu'une centaine d'hommes ont été libérés. Il reste 65 hommes en tout chez les Italiens ».

« Il n'y a plus hors de Tunis que quatre cents hommes à Bizerte, 65 dans le secteur sud et quelques isolés autour de Bir M'Cherga. Nous sommes loin des cinq mille partis en décembre »

25 avril :

« Le camp de Djouggar est sérieusement menacé. Les Italiens décampent ».

Alors, Paul Ghez envoie des moyens de transports ; trente hommes reviennent en camion, des travailleurs rentrent par leurs propres moyens. Le dernier groupe sera récupéré plus tard.

5 mai :

« La fin approche de toute évidence »

« Les Boches sont inquiets et se préparent à opérer des destructions.

6 mai :

« La ville (de Bizerte) doit être évacuée demain matin. Le bac qui traverse le chenal va sauter. Personne ne pourra plus passer ensuite. »

Alors Paul Ghez prend des dispositions : il se rend à Bizerte avec des camions pour ramener les travailleurs juifs, mais le lieutenant allemand qui commande le camp refuse de les libérer. Après de longs pourparlers, il accepte libérer quarante cinq hommes, mais en garde deux cents.

7 mai :

« L'ordre d'évacuation est arrivé. Les Allemands se replient sur Menzel-Djemil. Ils conservent avec eux cependant quarante travailleurs . Bédoucha, ancien sergent des zouaves, s'est proposé comme volontaire pour rester à la tête de ce dernier groupe.

Le bac sautera à dix heures et demie. Le pont de Protville est miné. Il faut ramener cent soixante hommes dans la matinée ».

Plus tard à Tunis :

« On entend dans la rue une immense clameur. Les chars anglais font leur entrée dans la ville sans rencontrer aucune résistance.

Le spectacle est inattendu.

De véritables grappes de jeunes gens et d'enfants recouvrent les machines de guerre. On acclame, on chante, on agite des drapeaux.

Partout, c'est le délire. Les travailleurs juifs, reconnaissables à leur combinaison, dominent le vacarme et battent tous les records.

Ils l'ont bien mérité, ces braves petits ».

Quant au dernier groupe de quarante travailleurs ayant Bédoucha à sa tête, il a été libéré par les Allemands eux-mêmes, dans leur hâte de fuir vers le Cap Bon d'où ils pensaient s'embarquer pour la Sicile.

En arrivant en Tunisie, les Alliés n'avaient pas connaissance de l'existence des camps , c'est pourquoi ils ne les libérèrent pas, contrairement à ce qui se passa en Europe où les camps de Pologne, d' Autriche et d'Allemagne furent libérés respectivement par les armées de l'URSS et des Alliés.

Les camps en Tunisie furent libérés « par hasard », car abandonnés pendant les combats lors de la débâcle allemande ; parfois aussi, les travailleurs juifs internés dans les camps furent libérés par les nazis qui les considéraient comme un fardeau qui allait les gêner dans leur retraite forcée vers les côtes tunisiennes, d'où ils espéraient gagner la Sicile et l'Europe alors que les Alliés gagnaient rapidement du terrain.

Aujourd'hui encore les historiens, bien qu'ayant connaissance des exactions commises sur les Juifs en Tunisie par les troupes de l'Axe, n'en parlent pas, comme s'ils étaient retenus par on ne sait quelle crainte ou par une sorte de tabou . Ainsi , nous pouvons prendre l'exemple du Colloque « Histoire communautaire, histoire plurielle : la communauté juive de Tunisie » qui s'est tenu à Tunis en 1998, dont les actes ont été regroupés dans une publication. Nous observons que l'histoire de la communauté juive de Tunisie y est abordée de l'Antiquité à nos jours, d'un point de vue chronologique, sociologique, linguistique, culturel, bref dans tous ses aspects. Mais la période de l'occupation n'y est pas traitée, elle est passée sous silence.

Cependant, le travail de mémoire important de la communauté israélite, après l'occupation de la Tunisie par les forces de l'Axe, nous a apporté une aide précieuse, en particulier les témoignages « à chaud » de Robert BORGEL et Paul GHEZ, le roman d'Albert MEMMI « La

statue de sel », ainsi que les travaux de quelques historiens ; nous avons aussi lu avec intérêt les récits de Jean PUIPIER et de René SOULMAGNON qui apportaient un autre éclairage sur cette période terrible de l'histoire de notre pays.

6. Après la guerre

Après la guerre, des associations sont créées pour apporter aide et soutien aux victimes de l'occupation de la Tunisie par les forces de l'Axe :

- Amicale des Ex-Travailleurs Juifs
- Fédération des Déportés et Internés Résistants
- Association des Déportés Politiques de Tunisie
- Association des Anciens Combattants
- Union des anciens otages juifs de Tunisie

En outre, un Monument aux Morts est érigé au cimetière israélite du Borgel en mémoire aux Juifs déportés et morts pour la France, il est inauguré très officiellement le 16 avril 1948, en présence des Autorités, des présidents d'Associations de Tunisie et aussi de France.



article de « La dépêche de Tunisie », 16 avril 1948

Enfin,, un organisme, le « CLAIM » devait être créé à Francfort-sur-le Main, en Allemagne, pour « réparer », pour dédommager, pour payer des indemnités à ceux qui avaient travaillé, exploités comme des esclaves, au mépris de toutes les lois.

Aujourd'hui encore, le secrétariat de la Communauté juive de Tunisie fournit des attestations à ceux qui ont été des « travailleurs forcés » en Tunisie.

*Attestation
de la famille*

Tunis le 28/07 2003

Ref : AM00111/2003

ATTESTATION

NOUS ATTESTONS QUE [REDACTED] EPOUSE [REDACTED]

DEMEURANT AU [REDACTED]

NE A SFAX LE [REDACTED]

A ETE REQUIS AU TITRE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE D'OCTOBRE 1942 A Mai 1943
DURANT L'OCCUPATION DE LA TUNISIE PAR LES TROUPES DE L'AXE A LAVER
LE LINGE DES SOLDATS A SFAX.

EN FOI DE QUOI LA PRESENTE EST DELIVREE POUR LUI SERVIR ET
VALOIR CE QUE DE DROIT/

Fait à Tunis , le 28 JUILLET 2003



Conclusion

Il faut savoir que nos recherches ont été rendues difficiles par le manque de documents et d'informations existant sur le sujet des camps d'internement en Tunisie. Nous avons pu vérifier l'ignorance qui en découle, ignorance qui existait déjà à l'époque où l'activité dans les camps d'internement était effective, lors de l'occupation de la Tunisie par les troupes allemandes et italiennes.

Ainsi, la population locale n'avait pas connaissance de l'exploitation cruelle, barbare, de la communauté israélite par leurs bourreaux nazis et fascistes. Cela peut s'expliquer par de nombreux éléments :

Tout d'abord, depuis la promulgation des lois antisémites, la population israélite était relativement isolée du reste de la population ; les éléments les plus pauvres vivaient dans des quartiers spécifiques, comme « la hara » de Tunis, alors que les personnes aisées habitaient les nouveaux immeubles de Lafayette ou les jolies villas du quartier du Belvédère , près de la place Pasteur. Toutefois, aux heures sombres de l'occupation, les Juifs de Tunisie firent preuve d'une solidarité et d'une entraide mutuelle remarquables .

Par ailleurs, les Allemands et les Italiens placèrent les camps dans des endroits isolés, loin des regards indiscrets ou curieux des habitants de la Tunisie .

D'autre part, l'antisémitisme « dormant » de certains Tunisiens musulmans fut réveillé et vivifié par les nazis qui, dans leur dessein de persécution de la communauté israélite, utilisait une propagande nationaliste envers les musulmans, leur faisant miroiter l'indépendance du pays après la guerre, selon le vieil adage « Diviser pour régner » .

Un autre élément important ayant contribué à cette ignorance fut le contrôle de la presse par le gouvernement de Vichy (qui – il est important de le rappeler – fut à l'origine des lois et mesures antisémites dont le gouvernement nazi ne fut pas le responsable, ou du moins pas le responsable direct). Ainsi ce contrôle de la presse et donc de l'esprit des lecteurs avides de nouvelles se manifesta de manière radicale. En effet, dès son arrivée à Tunis le 11 novembre 1942, Guilbaud, le représentant du maréchal Pétain, interdit tous les journaux, pour ne publier qu'un seul journal en français « Tunis Journal » qui parut jusqu'au 9 mai 1943. Certaines des nouvelles diffusées par ce même journal « ne manquaient pas de sel » (s'il est permis d'emprunter cette expression) : ainsi, en période d'affrontements durs et intenses entre Alliés et forces de l'Axe , alors que les Alliés gagnaient du terrain, des articles écrivaient que les allemands remportaient la guerre sur tous les fronts...

Le but de ce journal était d'ancrer la présence des forces de l'Axe et de justifier leur combat dans l'esprit des habitants de la Tunisie.

Il y avait cependant des personnes qui avaient connaissance des événements, mais qui n'agissaient pas, par crainte des conséquences, de la confrontation avec les Allemands, par désintérêt. Par exemple, on peut citer Jean PUPIER, journaliste reconnu dans le Protectorat français de l'époque : dans son récit « Six mois de guerre à Tunis », il fit preuve d'une « objectivité » digne d'un observateur, mais qui peut interpeller et déranger.

Après la libération de la Tunisie, la communauté juive tunisienne reçut les premières informations sur le génocide des Juifs d'Europe. En comparaison avec les horreurs de la « solution finale », les persécutions endurées pendant les six mois d'occupation pouvaient sembler seulement un bref cauchemar.

Mais il ne faut pas réduire le génocide juif à un simple comptage des victimes de la barbarie nazie. Il concerne aussi bien l'ampleur du désastre et les techniques d'extermination utilisées que l'ensemble des étapes préliminaires : d'abord les nazis firent

DOCUMENTS ANNEXES

1. Le procès de l'amiral Esteva, Résident général de France en Tunisie durant l'occupation par les forces de l'Axe

Notes de lecture d'après : **LONDON Geo** *L'amiral ESTEVA et le général DENTZ devant la Haute Cour de justice* , Lyon-1945

Les débats des procès se sont déroulés au Palais de Justice dans la salle de la 1^{ère} Chambre de la Cour d'Appel de Paris. L'amiral Esteva a été jugé pour des faits survenus pendant la guerre en Tunisie où il était Résident général de la France. Quant au général Dentz, il a été jugé pour des faits survenus pendant la guerre en Syrie.

Le procès de l'amiral ESTEVA a eu lieu à Paris du 12 au 15 mars 1945.

Le Procureur Général a rappelé les faits :

- 8 novembre 1942 : débarquement allié en Afrique du Nord
Pétain donne l'ordre de se battre contre les alliés
- 9 novembre : 100 avions allemands atterrissent à El Aouina, transportant un millier d'hommes
le général BARRÉ est alors Commandant des forces en Tunisie
- 11 novembre : télégramme du général BRIDOUX, Ministre de la guerre, avisant le général BARRÉ qu'un débarquement allemand en Tunisie est autorisé
17 h : BARRÉ donne la consigne de se battre : « Cet ennemi, c'est l'Allemand et l'Italien »
19 h : ESTEVA annule l'ordre, soutenu ensuite par Vichy

Le Procureur reproche à l'amiral ESTEVA sa collaboration avec les Allemands, sous différentes formes :

- avant novembre 1942 : ESTEVA a ravitaillé les troupes de l'Axe en Libye ;
- politique de vexations envers ceux qu'il juge hostiles à la politique de l'entente avec l'Allemagne ;
- à partir de novembre 1942 : collaboration policière avec les agents de l'Allemagne
exemple de GUILBAUD envoyé par Vichy à Tunis où il crée le CUAR (Comité d'Unité d'Action Révolutionnaire) ;
février 1943 : création d'une brigade spéciale chargée, sous la direction de FIRPI (condamné à mort par contumace après la guerre), de rechercher les agents des pays Alliés ; cette brigade travaillait en liaison avec les SS et le CUAR ;
- recrutement de la main-d'œuvre nécessaire aux besoins du Reich. Cette main-d'œuvre se trouve mêlée aux opérations militaires puisqu'elle est principalement affectée à des travaux de campagne exécutés immédiatement à l'arrière de la ligne de feu.
10 avril 1943 : instaure le S.T.O.
- 26 février 1943 : adresse du Résident général ESTEVA appelant les Français à s'engager sous le commandement du colonel du JONCHAY. Le but est de créer une brigade de 240 hommes, mais 120 seulement répondent à l'appel.
18 mars 1943 : les 120 hommes prêtent serment au Führer
cf. article paru dans « Tunis-Journal » le 26/03/1945
- appel à la désertion pour ceux qui se sont engagés dans les Forces Françaises Libres

MAIS il est dit également que le Résident général ESTEVA a fait libérer des patriotes et qu'il a facilité le départ de personnalités Alliées.

Après le passage de témoins, le réquisitoire du Procureur général et la plaidoirie de son avocat, la condamnation est prononcée :

- peine de détention perpétuelle
- dégradation militaire
- reconnu coupable d'indignité nationale , d'où dégradation nationale
- confiscation de ses biens au profit de l'Etat
- condamné aux dépens (doit payer les frais du procès)

2. Bref historique des camps en Tunisie de 1939 à 1946

1. Meknassi et Kasserine

Camps d'internement créés en 1939, destinés aux réfugiés espagnols

2. Camp de Kréder en Algérie

Septembre 1939 : les juifs allemands et autrichiens résidents en Tunisie sont raflés et regroupés dans ce camp algérien, dans des conditions particulièrement dures.

Témoignage de M. Tockus, qui avait fui Vienne lors de l'Anschluss pour se réfugier en Tunisie (ami de la famille Passalacqua)

3. Kasserine

Juin 1940 : Transformé en camp d'internement pour tous les citoyens italiens de 17 à 48 ans, pour un mois seulement, suite à l'attaque de la France par l'Italie le 6 juin 1940

4. Gafsa et Souaf, Mareth, Le Kef

Juin 1943 → 1946 :

Des milliers de personnes, dont une bonne partie a ensuite été expulsée de Tunisie

Tout d'abord, les Italiens ont été internés à Gafsa et à Souaf. Puis ils ont été regroupés dans un ancien camp militaire à Mareth en juin 1944.

Ce camp était dirigé par le Commandant Dandine qui s'est heurté à d'insolubles problèmes d'approvisionnement, ce qui l'a amené à autoriser la collecte de colis alimentaires, transportés par camions qui partaient de la rue du Maroc à Tunis.

5. Gammarth

Installé dans le « Camp de redressement »

Centre qui regroupait les enseignants des écoles italiennes, dont une forte minorité d'Italiens natifs de Tunisie, qui ont ensuite été transférés à Salammbô.

Rappelons qu'à cette époque, le Résident général confisque les biens de la communauté, dont les écoles, les hôpitaux et le siège de la « Dante Alighieri », et met sous séquestre les biens personnels appartenant à des Italiens.

Salammbô

Centre qui regroupait les enseignants des écoles italiennes, expulsés par la suite

En même temps, il y avait :

- des « **otages** » : assignés à résidence, ils signaient chaque jour au commissariat
- **T.I. : Travailleurs Italiens** (professions libérales), qui portaient brassard les identifiant ; ils étaient affectés à des tâches pénibles, voire humiliantes

Les années 1943-1946 ont marqué profondément toute la communauté italienne de Tunisie. Aujourd'hui encore, les témoignages sont douloureux . Les avis divergent sur les mesures prises alors. A titre d'exemple, citons :

Monsieur D. Passalacqua, dont le père et les oncles furent internés : « étaient emprisonnés tous ceux qui constituaient l'ossature de la collectivité italienne sans tenir compte de leurs opinions politiques, mais essentiellement de leur surface économique, leurs biens étant mis sous séquestre, puis liquidés par le « Service de liquidation des biens italiens », pour respecter la volonté clairement exprimée par le Général de Gaulle de « lever l'hypothèque italienne sur la Tunisie ». Beaucoup de militants fascistes qui n'avaient d'autre bien que leurs convictions politiques sont restés libres, car il n'y avait rien à séquestrer. »

Juliette Bessis, auteur de La Méditerranée fasciste : elle fait état d'emprisonnement et d'expulsion de « fascistes »

6. lieux d'internement

de novembre 1942 à mai 1943
pour les juifs tunisiens ou français

7. camps d'internement ou camps de concentration en Algérie

pour les politiques Tunisiens ou Italiens de 1939 à 1943

8. camps pour les nationalistes tunisiens

fermés définitivement en 1953

3. Bibliographie sur les camps en Tunisie

- ABITBOL Michel
Les Juifs d'Afrique du Nord sous Vichy
Paris, Maisonneuve et Larose, 1983, 220 p
- AGERON Charles-Robert
Contribution à l'étude de la propagande allemande
In : Revue d'histoire maghrébine
1977, n°7-8, pp. 16-32
- ALLALI Jean-Pierre
Juifs de Tunisie
Coll. « Diaporama d'une diaspora », Editions Soline, 2003
- ATTAL Robert-SITBON Claude
De Carthage à Jérusalem, La Communauté juive de Tunis
Musée de la Diaspora Juive Nahoum Goldmann, Tel-Aviv, Printemps 1986
- BESSIS Juliette
La Méditerranée fasciste
Paris, 1980
- BORETZ E.
Tunis sous la croix gammée
Alger, 1944
- BORGEL Robert
Etoile jaune et croix gammée, récit d'une servitude
Tunis, 1944, 203 p
- CHERIF Fayçal
La Tunisie de la 2^{nde} guerre mondiale (1938-1943)
In : Revue tunisienne de sciences sociales ; vol 37 ; n°121 ; pp 155-157
- Comité d'histoire de la 2^{ème} guerre
Colloque international, Paris, 1969
Paris, CNRS, 1971, 792 p
- DE FELICE Renzo
Storia degli ebrei italiani sotto il fascismo
Turin, Einaudi, 1972
- GHEZ Paul
Six mois sous la botte
Tunis, éd. SAPI, 1943, 163 p
- GHEZ Gaston
Nos martyrs sous la botte allemande. Les ex-travailleurs juifs racontent leurs souffrances
Tunis, 1943
- LONDON Geo
L'Amiral Estéva et le général Dentz devant la Haute Cour de justice
Lyon, 1945
- MOINE A.
Déportation et résistance en Afrique du Nord (1939-1944)
Paris, Editions sociales, 1972
- PESCHANSKI Denis
La France des camps, 1938-1946
Gallimard, 2002
- PUIPIER Jean
Six mois de guerre à Tunis
Tunis, La Rapide, 1943, 128 p
- RAINERO R.
La politique fasciste à l'égard de l'Afrique du Nord
In : Revue française d'histoire d'outre-mer
LXIV, n°237, 1977, pp. 498-515
- SABILLE J.
Les Juifs de Tunisie sous Vichy et l'occupation
Paris, CDJC, 1954

- SEBAG Paul
Les juifs en Tunisie
- SILVERA Victor
La politique sociale suivie dans la Régence
Tunis, 1951
- SOULMAGNON René
Le Chemin de la dissidence
Tunis, 1944, 110 p
- VALABREGA Guido
Quelques aspects de la politique italienne en Afrique du Nord
In : Cahiers de Tunisie, 1981, n°117-118, pp. 649-655
- WEILL
Contribution à l'histoire des camps d'internement dans l'anti-France
Paris, CDJC, 1946

DIVERS

- ARROUAS Albert
Le livre d'or
Tunis, 1932
- BEN HAMMED Hammadi
Bizerte (1900-1950) à travers les cartes postales
- Collection GREHG
Histoire de 1890 à 1945
Classes de Premières
Hachette Lycées, 1988
- LAMBERT Paul
Choses et gens de Tunisie. Dictionnaire illustré de la Tunisie
Tunis, C. Saliba, 1912
- MEMMI Albert
La statue de sel
Paris, Gallimard, 1980, 377 p
- Journaux consultés :
 - La Dépêche tunisienne (janvier – avril 1942)
 - Tunis Journal (14/11/1942 – 9/05/1943)
 - L'Avenir social (août 1943 – février 1944)
 - L'écho de Tunis (novembre 1943 – février 1944)
- Revue Pradès :
 - Numéro spécial 1990 « Juifs de France pendant la guerre », avec supplément sur les Juifs de Tunisie
 - Numéro 16, 1992, pp. 202-230 : Les Juifs de Tunisie
- Article :
 - Jacques KRIEF : “Le camp de Bizerte”, 1997
- sites internet :
 - site de Patrick CHEYLAN : Mon devoir de mémoire
<http://www.mortsendeportation.sont-la.com/>
 - <http://names.yadvashem.org>
 - <http://harissa.com>
 - site de Peter GAIDA (historien allemand qui a fait sa thèse sur la construction du Mur de l'Atlantique , ses aspects militaires et économiques)

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article 1, Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948

Remerciements

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui nous ont aidés, et en particulier :

M. Daniel PASSALACQUA

Docteur Jean-Pierre LISCIA

M. Philippe PAGES, Directeur du Service des Anciens Combattants auprès de l'Ambassade de France à Tunis

Madame TEMIMI

Madame Anny MAAREK

Patrick CHEYLAN

Habib KAZDAGHLI, Maître de conférence à l'Université de Tunis

Mme FLEURY, Présidente de l'Association des Anciennes Déportées de Ravensbrück

La Communauté juive de Tunisie

Les membres du groupe de généalogie « Anciens de Tunisie »

I.R.M.C.

Archives nationales de Tunisie

Abdou HARRAZI , ancien du Club Histoire, qui nous a apporté une aide précieuse pour faire le CD sur « Les camps oubliés de la Tunisie (1942-1943), présenté en 2005 dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation

Dossier préparé par :

Fahrès BEN ARFA, Samir KHABTHANI et Akram ZAOUI

